

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



UN LIBRARY

Distr.
GENERALE
A/35/804
11 mai 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
Points 20 et 91 de l'ordre du jour

MAY 12 1981

UN/SA COLLECTION

TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER

BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Incidences administratives et financières du projet de décision
A/35/L.60/Rev.1

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Carl C. PEDERSEN (Canada)

1. A sa 65ème séance, le 11 mai 1981, la Cinquième Commission a examiné, conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'état, présenté par le Secrétaire général (A/C.5/35/121 et Add.1), des incidences administratives et financières du projet de décision A/35/L.60/Rev.1. Les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ont été présentées oralement par le Président du Comité.

2. Les déclarations et observations formulées au cours des travaux de la Commission sur ce point figurent dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/35/SR.65).

DECISION DE LA CINQUIEME COMMISSION

3. La Cinquième Commission a décidé, sans opposition, d'informer l'Assemblée générale que, si elle adoptait le projet de décision A/35/L.60/Rev.1, aucun crédit supplémentaire ne serait nécessaire au stade actuel. Il serait tenu compte des dépenses supplémentaires relatives aux services de conférence, qui sont précisées dans le document A/C.5/35/121/Add.1 et dans l'état récapitulatif que le Secrétaire général présentera au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires touchant le montant global des ressources à prévoir au titre des services de conférence compte tenu du plan des conférences approuvé par l'Assemblée générale pour 1981.